

# **RÔLE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DANS L'ATTRAIT DES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX**



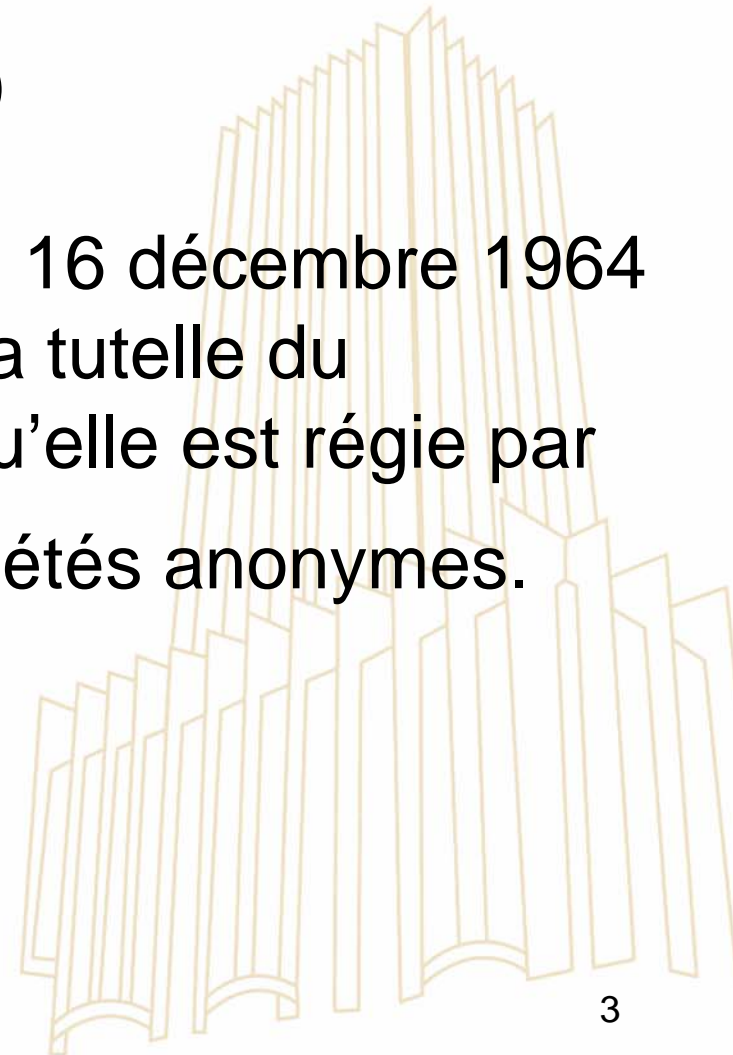
## Création de la SNI

La loi N°63/25 du 19 juin 1963 autorise l'émission publique des bons d'équipements et prévoit la création d'une Société Nationale d'Investissement pour les gérer.

Elle précise également que le produit de ces émissions est réservé au financement d'opérations d'investissement d'intérêt économique et social

## Création de la SNI (suite)

Le Décret N° 64/DF/486 du 16 décembre 1964 créé la SNI, la place sous la tutelle du gouvernement et précise qu'elle est régie par les dispositions sur les sociétés anonymes.



## **Objet de la SNI**

Mobilisation, fixation, orientation de l'épargne nationale en vue de favoriser les opérations d'investissement d'intérêt économique et social dans les domaines industriels, agricoles et commerciaux



La SNI a suivi la politique gouvernementale au niveau de ses investissements dans le secteur productif.

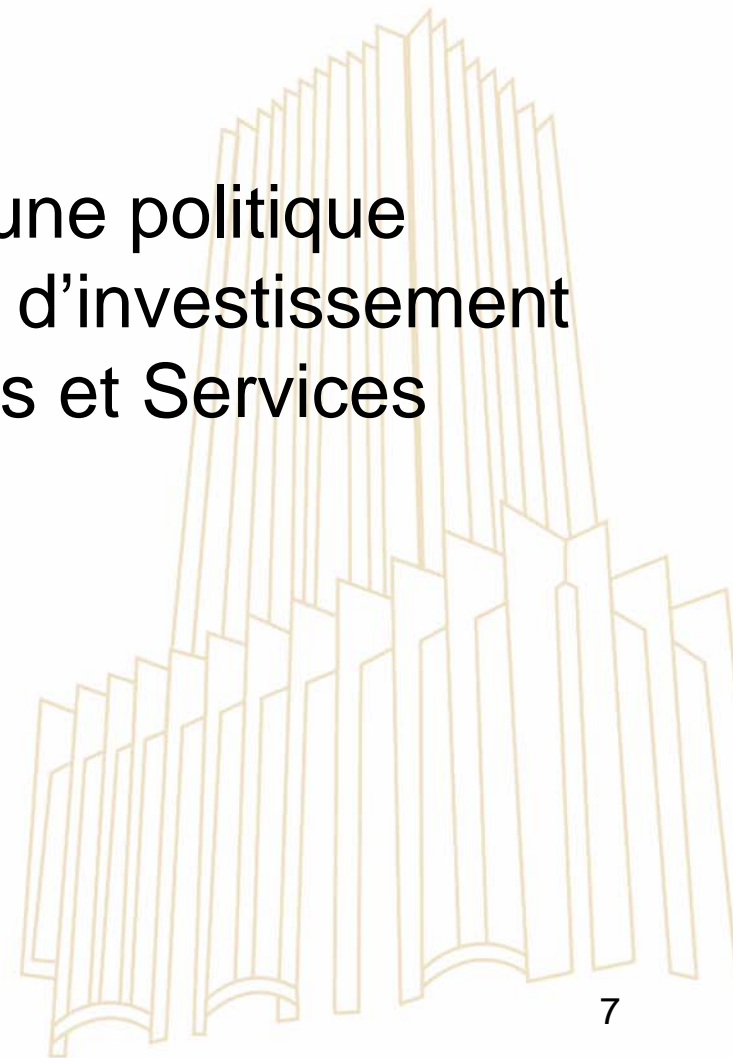
Jusqu'en 1986 les investissements étaient centrés autour des plans quinquennaux.

Durant le 3e plan, c'est dans les Sociétés de développement et de production agricole que se situe la majorité des prises de participation

Au cours du 4e plan, la SNI investit dans les industries de transformation et les Sociétés de service, tout en investissant aussi dans les industries pétrolières (SONARA, BOSCAM).

Dès le début du 5e plan, la SNI a pris des participations dans des Sociétés de service (BCCC et BOAC) ; elle intervint dans la fusion de SOLADO et de COFREM en SCDM.

En plus la SNI a pratiqué une politique relativement indépendante d'investissement dans des Sociétés de Biens et Services (hôtels, manutention).



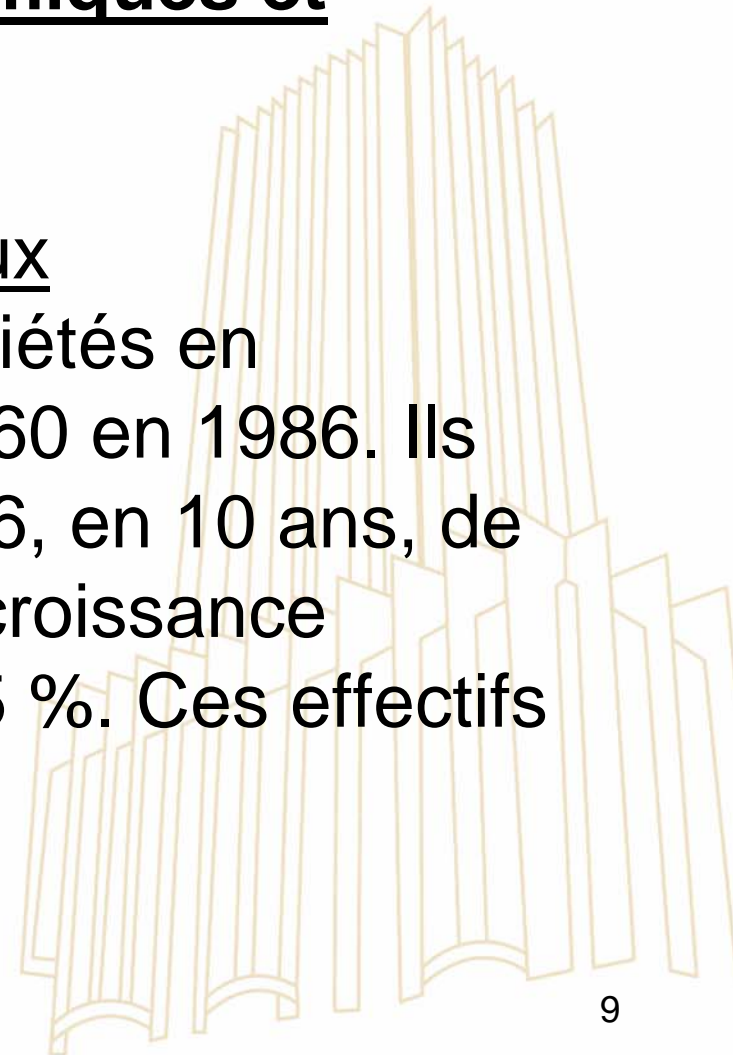
## Répartition des participations SNI en valeur par secteur et par plan

PÉRIODE	SOCIÉTÉS DE TRANSFORMATION	SOCIÉTÉS DE DEVELOPPEMENT	SOCIÉTÉS DE BIENS ET SERVICES	PORTEFEUILLE TOTAL
Millions de Fcfa	PART BRUTE SNI	PART BRUTE SNI	PART BRUTE SNI	PART BRUTE SNI
1 <sup>er</sup> PLAN	2630	1150	167	3947
2 <sup>ème</sup> PLAN	4517	645	1785	6947
3 <sup>ème</sup> PLAN	10026	9600	2643	22269
4 <sup>ème</sup> PLAN	1242	221	660	2123
5 <sup>ème</sup> PLAN	291	250	165	706
TOTAL	18706	11866	5420	35992

# Impact des actions de la SNI sur les différents facteurs économiques et sociaux

## Création d'emplois nouveaux

Les effectifs totaux des Sociétés en portefeuille étaient de 45 360 en 1986. Ils sont passés à partir de 1976, en 10 ans, de 17 163 à 45 360, soit une croissance annuelle moyenne de 10,25 %. Ces effectifs sont nationaux à 98 %.



**Impact des actions de la SNI sur les différents facteurs économiques et sociaux (Suite)**

**Distribution des revenus**

La masse salariale annuelle des Sociétés au portefeuille a atteint 70 853 millions en 1985.



## Impact des actions de la SNI sur les différents facteurs économiques et sociaux (Suite)

### Accroissement du PIB

En 1979/80, la valeur ajoutée des Sociétés en portefeuille représentait environ 5 % du PIB national. Cette contribution est restée inchangée en pourcentage au cours de l'exercice 1983/84.

D'autre part, les impôts et taxes payés par les Sociétés du portefeuille égalaient 27 % de la valeur ajoutée en 79/80 mais ne représentaient plus que 17 % en 1983/84..

**impact des actions de la SNI sur les différents facteurs économiques et sociaux (Suite)**

**Mise en valeur des ressources naturelles**

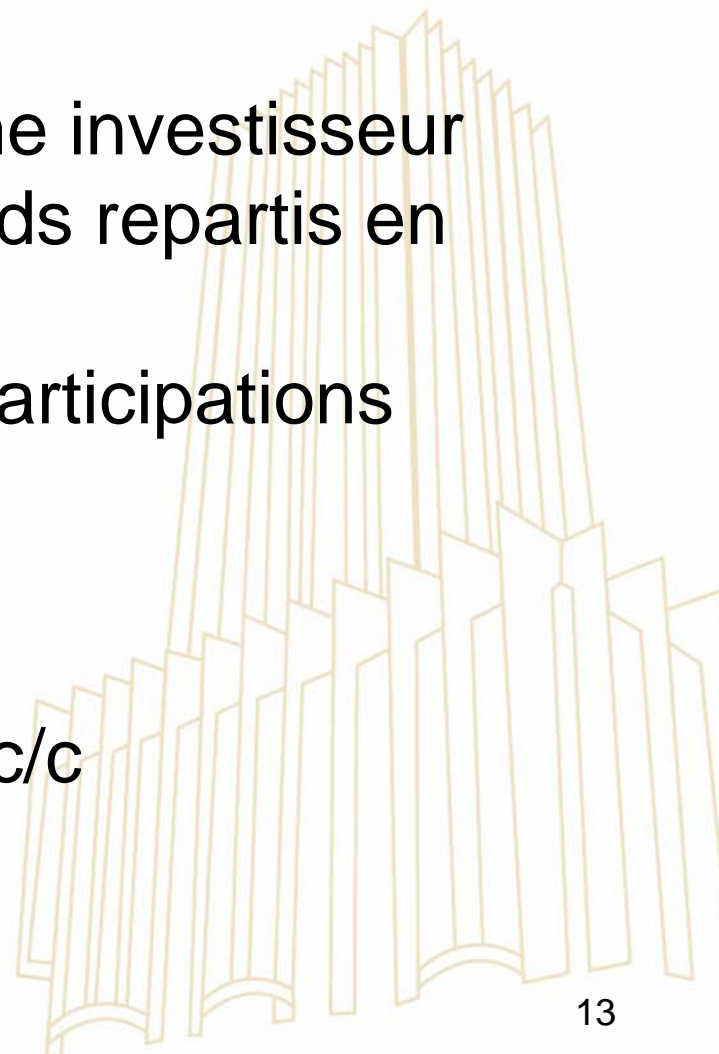
Parmi les vingt huit (28) Sociétés en activité dans le secteur des industries de transformation en 1986, 12 (43 %) contribuaient à la mise en valeur des ressources naturelles : bois, cacao, coton, pétrole, eau minérale, sable.

Dans le secteur des Sociétés de développement et de la production agricole, 13 Sociétés contribuent à la production et à la valorisation des ressources locales.

## En définitive,

En trente ans (1994), comme investisseur  
La SNI a financé 126 milliards repartis en

- 70 milliards de prises de participations
- 40 milliards de prêts
- 16 milliards d'avances en c/c



## Comme actionnaire,

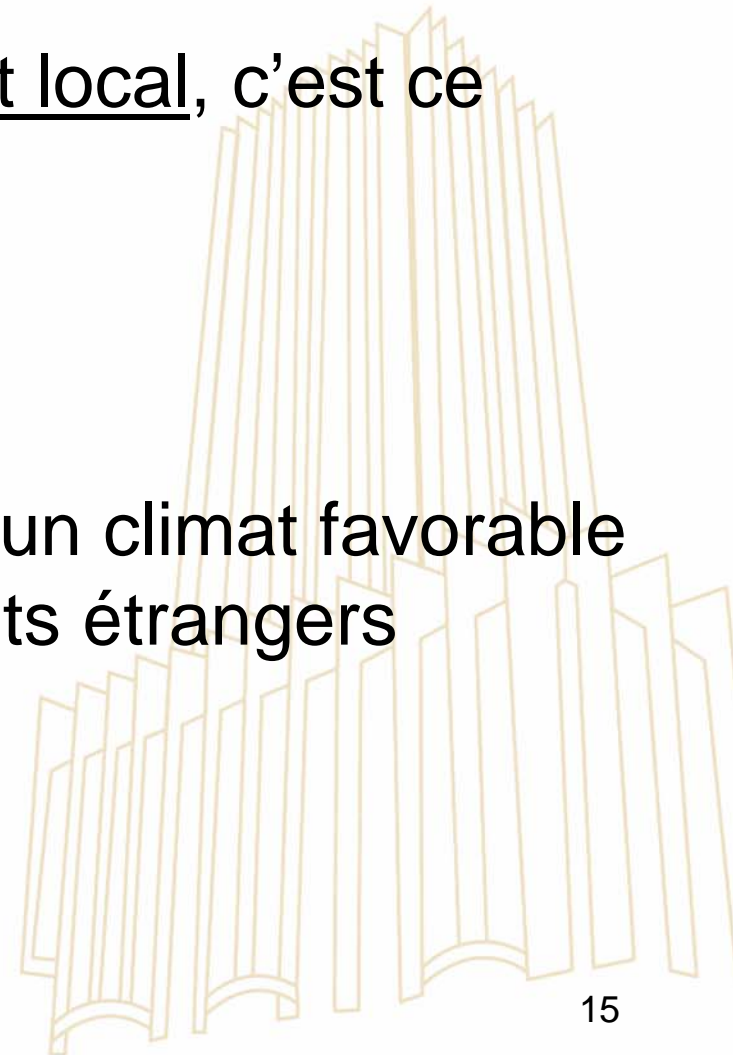
la SNI a constitué un important effet de levier:

- 1 F cfa investi par la SNI a suscité 6,15 Fcfa d'investissements bruts par les partenaires,
- 126 milliards F cfa en 30 ans ont suscité 775 milliards d'investissements globaux dans tous les secteurs

Promouvoir l'investissement local, c'est ce qu'a fait la SNI.

**Or,**

L'investissement local crée un climat favorable à l'attrait des investissements étrangers



## 5 fonctions clés à mettre en œuvre dans le processus de promotion des investissements

- Adoption des politiques économiques et des dispositions légales appropriées : le gouvernement a plein pouvoir sur cette fonction,
- Développement d'informations sur les conditions et possibilités d'investissements ;  
L'agence de promotion

## 5 fonctions clés à mettre en œuvre dans le processus de promotion des investissements (suite)

- Efforts marketing (mise en Œuvre de techniques pour vendre le pays) ; L'agence de promotion a cette fonction
- Services d'assistance et de conseils aux investisseurs: transversal
- Sélection et approbation des investissements (à accompagner par des prises de participation minoritaires et des prêts) : Rôle de la SNI

## Ainsi LE ROLE DE LA SNI:

- Accompagnement des investissements par des prises de participations minoritaires et des prêts et donc
- Une évaluation honnête des projets qui lui sont soumis par les tiers y compris le gouvernement;
- Un suivi rigoureux de tous les bons investissements;



# PRIORITE SECTORIELLE

Les mines devraient constituer la priorité actuelle et future de l'investissement de la SNI

